



**PROCÈS-VERBAL
COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ
LE 16 OCTOBRE 2018**

APPEL NOMINAL:

Présidence : O. Matos
Membres du Comité : R. Laforest (« Hang out »)
L. Benoit-Léger
C. Stitt

Autres membres du Conseil :

**Représentant de l'Association
VOICE for Hearing Impaired Children :** Vacant
**Représentant de la Société
franco-ontarienne de l'autisme :** E. Grenon
**Représentante de l'Association
Learning Disabilities Association of
Ottawa-Carleton :** M. Guilbeault (absence motivée)
**Représentante de l'Association
francophone de parents d'enfants
dyslexiques ou ayant tout autre
problème d'apprentissage :** D. Lavoie (absence motivée)
Membre représentant la communauté : F. Aden Osman
**Représentante de la Société pour
enfants doués et surdoués de l'Ontario :** L. Richard (« Hang out »)
**Représentante de l'Association du
Syndrome de Down :** O. Matos
Représentants des régions : G. Pitre (absence motivée)
A. Yonkeu
M. Vachon
Secrétaire de réunion :
**Directrice des Services aux élèves
ayant des besoins particuliers :** L. LaHaie
Représentants des directions : S. Ouellette
J. Bédard
Observateur AEFO (secondaire) : M. Sarazin
Observatrice AEFO (élémentaire) : C. D'Lima
Observatrice FEESO :
Secrétaire de séance : S. Poirier
Invité(e)s : N. Markoff, Rabah Iddir

1. Ouverture de la réunion et appel nominal

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h 00. Elle souhaite la bienvenue aux membres du Comité et fait la lecture de la reconnaissance du territoire autochtone non cédé.



2. Absences autorisées

Recommandation 1

La conseillère Stitt propose

QUE soient motivées les absences de mesdames Lavoie, Guilbeault et Pitre de la réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 16 octobre 2018.

Adopté

3. Adoption de l'ordre du jour

Pour que l'ordre du jour reflète la séquence des réunions tenues par le CCED, la conseillère Benoit-Léger demande qu'à l'avenir le compte-rendu figure au point 4 *Adoption du procès-verbal*.

Recommandation 2

La conseillère Benoit-Léger propose

QUE soit adopté l'ordre du jour de la réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 16 octobre 2018.

Adopté

4. Adoption du procès-verbal

4.1 Adoption du procès-verbal du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 19 juin 2018

Recommandation 3

La conseillère Stitt propose

QUE soit adopté le procès-verbal de la réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 19 juin 2018.

Adopté

5. Rapport des suivis et questions découlant du procès-verbal

Sans objet.

6. Questions mises à l'étude

Sans objet.

7. Questions d'information

7.1 Présentation portant sur les services offerts par *Parents : Lignes de secours (PLEO)*

La présidente cède la parole à Mme Wade, leader en santé mentale. Elle présente Mme Markoff, paire aidante aux familles, directrice communication et partenariats de *PLEO Parents : Lignes de secours*. Cet organisme, partenaire du CEPEO depuis plusieurs années, offre un appui aux parents d'enfants ayant des problèmes de toxicomanie et de santé mentale.

Mme Markoff explique que cet organisme à but non-lucratif offre un soutien par des pairs ainsi qu'un service d'aiguillage. Le but est d'aider les parents à mieux appuyer leurs enfants. Leurs programmes et services incluent la ligne d'aide téléphonique pour les parents, les groupes de soutien mensuels pour les parents, un programme individuel, un bulletin d'information mensuel, un site Web, médias sociaux et défense des intérêts des familles auprès du système de soins de santé mentale et de traitement de la toxicomanie pour les enfants et les adolescents. Le PLEO couvre les régions d'Ottawa, Comté de Renfrew, Stormont - Dundas & Glengarry, Prescott-Russell et Lanark Nord - Grenville Nord.

Pour plus de détails, les membres peuvent consulter la présentation de Mme Markoff ainsi que le dépliant distribué séance tenante.

M. Grenon demande s'il est nécessaire d'avoir un diagnostic pour obtenir les services de l'organisme et si une tierce personne peut aider. Mme Markoff confirme que le seul critère pour obtenir de l'aide est l'inquiétude des parents pour leurs enfants de moins de 25 ans. Par ailleurs, les proches de la famille peuvent aider lorsque les parents sont trop bouleversés pour appuyer leurs enfants. Chaque situation est gérée individuellement.

M. Yonkeu demande si les parents en région peuvent recevoir l'appui du PLEO. Mme Markoff confirme que le processus est le même en région puisqu'il y a des pairs qui travaillent en collaboration avec Phénix pour appuyer les parents et aidants d'enfants.

Mme Aden Osman remarque qu'il y a moins de services francophones en région et demande l'approche du PLEO à cet égard. Mme Markoff explique que l'organisme offre le service des pairs en français et en anglais. Il est possible qu'une famille reçoive un appui d'autres régions. Par contre, le PLEO ne pourra pas l'aiguiller puisque l'organisme est limité dans ses connaissances des services offerts dans les autres régions.

M. Grenon demande quelle est la composition de l'équipe du PLEO. Mme Markoff explique que 20 personnes avec une expérience personnelle, huit à temps plein et onze à temps partiel, forment l'équipe.

Le surintendant Vachon remercie Mme Markoff pour cette présentation et la collaboration du PLEO. Cet organisme est un partenaire de choix pour les jeunes et les parents.

Recommandation 4

La conseillère Stitt propose

QUE soit reçu le rapport SUR18-36 portant sur les services offerts par *Parents : Lignes de secours*.

Adopté

7.2 Compte-rendu de la session de travail du CCED du 18 septembre 2018

Recommandation 5

La conseillère Stitt propose

QUE soit reçu le rapport SUR18-37 portant sur le compte-rendu de la session de travail du CCED du 18 septembre 2018.

Adopté

7.3 Thématiques des réunions du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté pour l'année 2018-2019

Le surintendant Vachon invite les membres à transmettre leurs suggestions de présentation en communiquant avec le bureau de la surintendance.

La conseillère Stitt suggère la présentation d'un spécialiste du CHEO en comportement, autisme ou autre, pour la réunion du mois de février ou avril 2019.

M. Grenon désire connaître les priorités du ministère de l'Éducation. Le surintendant Vachon confirme que la gestion partagera les priorités du Ministère dès qu'elles seront connues.

La conseillère Benoit-Léger aimerait ajouter une présentation à la réunion de février 2019. Le surintendant Vachon confirme l'ajout d'une présentation pour cette séance.

Mme Aden Osmen demande s'il y a eu des coupures de services dans la nouvelle version du *Guide des parents*. Le surintendant Vachon confirme l'obligation du Comité de réviser, mettre à jour et partager ce document avec les parents. Les services offerts ont changé, mais n'ont pas diminué. Aussi, la formule de financement en vigueur favorise le CEPEO pour nos élèves ayant des besoins particuliers. La conseillère Stitt ajoute que le budget a été approuvé.

Mme LaHaie mentionne qu'elle sera au regroupement des directions de service en enfance en difficulté en novembre prochain et qu'elle pourra donner un compte-rendu lors de la prochaine rencontre du CCED.

Recommandation 6

La conseillère Stitt propose

QUE soit reçu le rapport SUR18-32 portant sur les thématiques des réunions du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté pour l'année 2018-2019.

Adopté

8. Tour de table

Les conseillères Benoit-Léger et Stitt joignent leurs voix pour remercier Mme Markoff de sa présentation très instructive. Le PLEO est une découverte pour les membres et tous soulignent leur appréciation pour le mandat et les services offerts par cet organisme.

Mme Matos remercie la direction de l'é.é.p. Charlotte-Lemieux pour son accueil et rappelle que le mois d'octobre est le mois de sensibilisation à l'autisme.

M. Grenon informe les membres que l'Association de l'autisme a tenu son assemblée générale annuelle et qu'il y a eu un renouvellement au conseil d'administration.

Le surintendant Vachon remercie la direction et son équipe pour leurs présences à la réunion du CCED et souligne leur travail auprès des élèves qui fréquentent nos classes distinctes. Il explique la stratégie utilisée par l'école pour aider les élèves à s'auto régulariser et gérer l'anxiété et le stress. Tous les jours, les élèves s'arrêtent 10 minutes pour retrouver leur calme. Cette méthode vise à maintenir un climat positif dans l'école. Le surintendant rappelle aux membres qu'une visite guidée des deux classes distinctes aura lieu après la réunion du CCED. Le CEPEO tient toujours à s'améliorer et vise l'excellence pour nos élèves.

Les membres sont informés de la journée *Portes ouvertes* de Maison fraternité conjointement avec l'école Le Transit. La directrice, Mme Ouellette, fera parvenir l'invitation au bureau de la surintendance pour transmission aux membres par courriel.

9. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 20 novembre 2018.

10. Levée de la réunion

Recommandation 7

La conseillère Benoit-Léger propose

**QUE soit levée la réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du
16 octobre 2018 à 20 h 05.**

Adoptée

La présidente.



Olga Matos